



6 | 7 | 8 | 9  
**FÉVRIER**

ÉDITION 2025  
PARC DES EXPOSITIONS BORDEAUX



## 2 ● GUIDE TECHNIQUE

SALON DU CHEVAL DE BORDEAUX

*Toutes les  
prestations  
techniques dont  
vous pouvez avoir  
besoin (tarifs,  
bons de  
commande,  
schéma  
technique ...)*

## ▪ Descriptifs

**Dans les halls, jusqu'à 18 kW triphasé**, le branchement est réalisé au moyen d'une borne électronique munie d'organes de protection contre les surintensités et d'un disjoncteur général (différentiel 30 mA). **Par défaut ce branchement sera opérationnel une heure avant l'ouverture au public et jusqu'à une heure après la fermeture au public. Vous pourrez choisir l'option d'un branchement qui fonctionne 24h/24.**

- Pour les branchements de 1 à 3 kW, l'exposant disposera à minima de 2 PC monophasées pour raccorder son installation
- Pour les branchements de 4 à 6 kW, l'exposant disposera à minima de 3 PC monophasées pour raccorder son installation
- Pour les branchements de 8 à 18 kW, l'exposant disposera d'une borne électronique équipée de 3 PC monophasées et d'une P17 femelle triphasée. Pour obtenir du triphasé, l'exposant devra donc être équipé d'une P17 mâle ou la commander par le formulaire joint.

Lorsque l'exposant prend possession de son stand, la borne est sous tension. Le raccordement s'effectue indifféremment sur l'une ou les trois prises disponibles dans la limite des intensités maximum admissibles pour chacune d'elle, à savoir :

- 16 A sur chacune des prises classiques,
- 32 A sur la prise P17.

**Dans les halls, au-delà de 18 kW triphasé et à l'extérieur dans tous les cas**, le branchement est réalisé au moyen d'un coffret électrique muni d'organes de protection contre les surintensités et d'un disjoncteur général (différentiel). **Ces branchements fonctionnent systématiquement 24h/24.** Le raccordement s'effectue sur une boîte à bornes en partie basse du coffret.

Seuls les branchements jusqu'à 35kW seront également équipés d'une prise de courant (5 A) séparée destinée à l'alimentation d'ordinateurs ou de réfrigérateurs devant rester sous tension durant la nuit.

**Caractéristiques du courant fourni sur Parc :**

- Branchements monophasés : 220 V entre phase et neutre
- Branchements triphasés : 380 V entre phases, 220 V entre phases et neutres,
- Dans tous les cas, conducteur de protection (terre).

### CE QUE JE DOIS RETENIR :

- Mon branchement électrique sera mis en service dès le premier jour de montage
- Jusqu'à 18kW je peux choisir entre un branchement jour ou un branchement 24h/24
- A partir de cette date, le branchement électrique est sous mon entière responsabilité. Les frais de remise en état ou de remplacement de ce matériel seront à ma charge

## ▪ Règles d'implantations

**Implantation par défaut :** pour toute commande de branchement électrique, nous prévoyons une implantation par défaut :



Stand de configuration « A » (stand avec 1 façade) → dans un des deux angles fermés.

Stand de configuration « B » (stand avec un angle ouvert) → dans l'angle fermé.

Stand de configuration « C » (stand avec deux angles ouverts) → au milieu contre la cloison de fond.

Stand de configuration « D » (stand en îlot) → au milieu du stand

Sans demande spécifique de votre part et pour toute commande reçue après la date indiquée sur le bon de commande, votre branchement électrique sera positionné par défaut sur votre stand conformément au schéma ci-dessus.

**Implantation spécifique :** Le branchement électrique sera implanté sur le stand conformément aux indications communiquées sur le schéma technique de stand que vous aurez transmis, **avec une tolérance de plus ou moins 50 cm.**

### CE QUE JE DOIS RETENIR :

- Je peux choisir l'implantation de mon branchement électrique avant le **17 janvier 2025**
- Après cette date, l'implantation par défaut sera effectuée
- Quelle que soit la position de mon branchement électrique, une tolérance de plus ou moins 50 cm est acceptée
- Après le **17 janvier 2025**, toute modification d'implantation me sera facturée 255€ HT

## ▪ Sécurité

Comme l'impose le Règlement de Sécurité, le branchement électrique doit être accessible en permanence mais hors de portée du public. Il peut être placé sous un comptoir ou dans un bureau non fermé à clé. Si ce branchement était placé dans un local fermé à clé, l'exposant n'aurait pas de recours contre l'organisateur ou le technicien qui entrerait, par nécessité, dans ce local pour accéder au branchement.

Les installations électriques du stand sont réalisées et exploitées sous la responsabilité de l'exposant (article T 32) à qui il appartient donc de veiller à ce que les normes et règlements soient respectés. La protection des personnes doit être assurée par des disjoncteurs différentiels 30 milliampères. Tous les appareils non "Classe 2" doivent être raccordés au conducteur de terre.

L'utilisation de dominos volants est interdite. Seules les fiches multiples avec conducteurs de terre sont autorisées et il doit en être fait usage avec modération.

Durant la manifestation, BEAM sera amené à réaliser des contrôles des installations par thermographie. Toute anomalie sera directement signalée à l'exposant qui devra résoudre sans délai le problème.

La Commission de Sécurité et BEAM se réserve le droit de demander à l'exposant le procès-verbal de conformité des installations électriques délivré par un organisme agréé. En cas de non-fourniture du procès-verbal de conformité, ou pour les installations qui s'avèreraient dangereuses, il sera procédé à une mise hors tension jusqu'à leur rétablissement en conformité, sans recours de la part de l'exposant. D'une façon générale, l'exposant reste responsable à part entière de tout accident matériel ou corporel pouvant survenir sur son stand ou résulter du non-respect de la réglementation.

## 2. PRESTATIONS ELECTRIQUES COMPLEMENTAIRES

## BON DE COMMANDE N°1

Afin de parfaire la mise en valeur de votre stand, vous pouvez commander des prestations électriques complémentaires : rails de 3 spots LED, projecteurs, structure avec projecteurs, blocs 3 prises.... Toutes ces prestations complémentaires devront figurer sur votre schéma technique de stand que vous devrez nous transmettre avant la date limite indiquée.

## 3. BRANCHEMENT D'EAU / LOCATION D'EVIER

## BON DE COMMANDE N°1

### ▪ Descriptifs

**Branchement d'eau :** Le branchement d'eau n'est possible que si une trappe technique permettant cette alimentation est présente sur l'emprise du stand. Il est obligatoire de commander du plancher afin d'éviter les nuisances des tuyaux d'eaux (bon de commande n°1).

- L'arrivée d'eau est réalisée au moyen d'un tube souple muni à son extrémité d'un robinet d'arrêt 15/21mm.
- L'évacuation est assurée par l'intermédiaire d'un tube souple de diamètre 40mm.

**Location d'évier :** Si la commande en a été faite, un évier simple bac sera raccordé à ce branchement. Dimensions de l'évier : hauteur **80 cm**, profondeur **43,5 cm**, largeur **78 cm**.

### ▪ Implantation

Le branchement d'eau, la location d'un évier et les raccordements souhaités devront impérativement figurer sur votre schéma technique de stand.

#### CE QUE JE DOIS RETENIR :

- Je peux commander un branchement d'eau uniquement si j'ai un une trappe technique sur mon stand
- Je peux choisir l'implantation de mon branchement d'eau avant le **17 janvier 2025**
- Pour toutes commandes ou modifications d'implantation reçues après cette date, une validation sera nécessaire
- Je note qu'il est obligatoire de commander du plancher pour éviter les nuisances des tuyaux
- Quelle que soit la position de mon branchement, une tolérance de plus ou moins 50 cm est acceptée
- Après le **17 janvier 2025**, toute modification d'implantation me sera facturée 255€ HT

**Par WIFI :****Les codes Wifi CEB\_PRO et CEB\_PRO+**

Il s'agit de codes à usage unique, valables pour la durée de la manifestation.

Ces codes font l'objet d'une connexion à un portail web, la mise en réseau d'équipements n'est pas possible (*ex : imprimantes wifi*).

- CEB\_PRO = 5Mbps : A privilégier pour des besoins de navigations classique, mails
- CEB\_PRO+ = 10Mbps : A privilégier pour des besoins de vidéos conférences, vidéos ou partage de fichiers

**CE QUE JE DOIS RETENIR :**

- Il est strictement interdit de diffuser du WIFI personnel sur le parc
- La couverture WIFI ne concerne que les halls. Les terre-pleins extérieurs ne sont pas couverts
- Mes codes me seront remis à l'Accueil Exposants
- J'utilise de préférence des équipements Wifi en 5ghz.

**Préconisations :****Mise à jour et état de votre équipement**

L'ensemble des équipements utilisés doivent être à jour de leur versions (systèmes et softwares).

Des équipements trop vieux ne seront pas supportés par l'ensemble de notre infrastructure et BEAM ne peut être tenu responsable en cas de disfonctionnement.

**Norme WIFI**

L'équipement doit être compatible WIFI norme « an » ou « ac » fréquences 5Ghz.

La fréquence 2.4Ghz n'est pas compatible avec notre infrastructure.

L'équipement doit être capable de se connecter sur un réseau avec une clé de cryptage en WPA2.

**Sécurité, Pare-feu, Proxy**

L'équipement doit être obligatoirement paramétré en DHCP automatique (IP automatique).

Pensez à vérifier que vos équipements soient libres de toute restrictions liées aux trafics réseaux.

Les proxys doivent être désactivés. Les pare-feux peuvent poser des problèmes selon l'équipement.

**VPN**

Les accès VPN ne sont pas la responsabilité de BEAM, veuillez-vous rapprocher des équipes informatiques gérant votre équipement afin de vérifier la compatibilité sur nos sites.

**Par connexion filaire :**

Par défaut, les lignes réseaux RJ45, ont un débit de 5Mbps (4 équipements maximum par arrivée filaire). Pas de restriction sur le trafic.

Le filaire est la connexion réseau la plus stable, elle reste la connexion à privilégier lorsque le besoin internet est FORT.

Cette connexion permet tout type d'usage d'internet (surf, VPN, e-mails). Elle est disponible sur le stand par l'intermédiaire d'une prise RJ45 mâle.

L'usage d'un accès au réseau internet se fait sous la responsabilité pleine et entière de l'utilisateur et en respect des règlements et lois en vigueur.

Suite à la problématique liée à certains exposants perturbant la couverture Wifi de BEAM par émissions parasites liées à la mise en place d'antennes Wifi non autorisées, l'exposant devra permettre à l'organisateur de vérifier, en toutes circonstances, l'absence d'antennes privées sur son ou ses stand(s). En cas de refus, l'alimentation électrique du ou des stand(s) sera suspendue.

**CE QUE JE DOIS RETENIR :**

- La connexion filaire est disponible dans les halls
- Connexion sur les terre-pleins extérieurs soumise à étude (demande faite au plus tard à J-30)
- Il est strictement interdit d'installer une antenne WIFI

Pour permettre la réalisation de ces prestations, l'exposant devra chaque soir, laisser accessible son stand et une prise de courant, nécessaire au branchement des aspirateurs.

**La remise en état du stand** dans la nuit précédant l'ouverture : désencombrement du stand, enlèvement des plastiques de protection, balayage des sols ou aspiration des moquettes, essuyage du mobilier, dépoussiérage des objets accessibles.

**L'entretien du stand** : chaque soir, sauf le dernier jour, enlèvement des déchets (plateaux-repas, bouteilles, cartons...), vidage des corbeilles, balayage des sols ou aspiration des moquettes, essuyage du mobilier, dépoussiérage des objets accessibles. Dans le cas des stands à étage, la commande prendra en compte l'ensemble de la surface totale (rez-de-chaussée + étages)

### ▪ Descriptifs et conditions

La création d'un point d'accroche est effectuée exclusivement par les services de BEAM.

Un point d'accroche est constitué d'un câble muni d'une boucle sertie, destiné à suspendre des éléments (éclairage, décoration...) au-dessus de votre stand.

Par défaut la hauteur du point d'accroche est fixée à 5 mètres du sol. Vous avez la possibilité de définir votre propre hauteur entre 3 et 5 mètres du sol (à préciser sur votre schéma technique de stand).

Chaque point d'accroche supporte une charge maximale de 80 kg. Au-delà de cette charge, une étude spécifique devra être effectuée par BEAM.

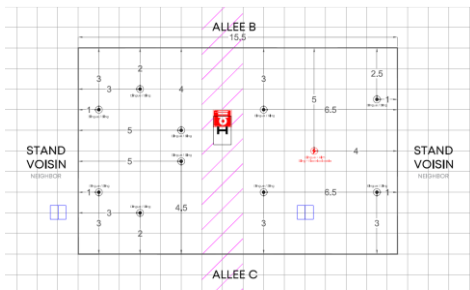


La mise en place d'un point d'accroche ne comprend pas l'accrochage de votre élément à suspendre. Conformément au règlement d'architecture, l'élément accroché devra être positionné entre 3 et 5 m du sol et respecter un retrait d'1m par rapport à la périphérie du stand.

Si votre équipement suspendu nécessite une alimentation électrique, commandez un câble d'alimentation électrique aérienne.

Lors de la commande de coffret électrique pensez à ajouter la puissance électrique de l'élément suspendu à celle de vos équipements au sol.

Exemple de plan à fournir :



#### CE QUE JE DOIS RETENIR :

- Je peux choisir la hauteur des points d'accroche entre 3 et 5 mètres du sol
- Je ne peux pas régler la hauteur du point d'accroche moi-même
- Je dois impérativement positionner sur le schéma technique de mon stand chaque point d'accroche commandé dans l'emprise du stand.
- Je dois fournir un plan orienté (allée, stand voisin) et dimensionné et je dois indiquer pour chaque point :
  - La position cotée depuis les bords du stand.
  - Le poids pour chaque point d'accroche (80 kg par point maximum)
  - Le poids total de l'élément à suspendre
  - Hauteur du point d'accroche

Date limite de commande : **17 janvier 2025**

Si vous êtes autonome pour réaliser l'accrochage, BEAM propose la location de palans manuels ou électriques (Cf. Bon de commande N°1)  
Dans le cas contraire, BEAM propose une solution d'accrochage de votre élément.

### ▪ Descriptifs et conditions

**Prestation de base (Cf. bon de commande N°1) :**

La prestation porte sur l'accrochage d'un élément ayant les caractéristiques suivantes :

- **Type** : Souple ou rigide
- **Poids** : Inférieur à 30 kg
- **Dimensions** : Maxi 4 m de long ou 4 m de diamètre

Préalablement vous devrez commander les points d'accroche nécessaires (prestation exclusive BEAM).

**Prestation sur devis :**

Dès lors qu'au moins une des conditions de la prestation de base n'est pas remplie, un devis sera réalisé après étude des éléments fournis.

### ▪ Réalisation de la prestation

L'élément à accrocher devra être livré sur votre stand assemblé et prêt à être accroché le premier jour du montage. Il est nécessaire de prévenir l'Accueil Exposants une fois que votre élément est sur votre stand, assemblé et prêt à être suspendu de façon à planifier les équipes de pose.

A l'issue de la manifestation, le décrochage de ce même élément se fera le premier jour du démontage. Les éléments de signalétique ou de décor décrochés seront déposés sur votre stand. Les objets non récupérés à l'issue de la période de démontage seront considérés comme abandonnés et évacués pour destruction.

### ▪ Nouvelle réglementation structures suspendues et autoportées

L'arrêté du 25 juillet 2022 nous impose de nouvelles règles de contrôle des structures suspendues et autoportées.

En tant qu'organisateur, BEAM est dans l'obligation de collecter les informations relatives à la sécurité de ces installations et d'en confier le contrôle à un organisme agréé.

Vous devez impérativement renseigner et nous retourner **le formulaire n°2**.

#### **CE QUE JE DOIS RETENIR :**

- Je dois impérativement avoir commandé un point d'accroche pour suspendre mon élément
- Je dois livrer sur mon stand, le premier jour du montage, l'élément à suspendre, assemblé et prêt à être accroché
- Je renseigne impérativement le Formulaire n°2
- Date limite de commande : **17 janvier 2025**

Afin de parfaire la mise en valeur de votre stand, vous pouvez commander des prestations techniques complémentaires : planchers, cloisons, réserves, moquettes, coton gratté, rail de 3 spots LED, raidisseurs...

Attention : Les commandes de moquette et coton gratté sont à faire impérativement avant le **07/01/2025**. Au-delà de cette date, les demandes ne seront plus prises en compte.

Toute opération de grutage pour le montage ou le démontage de votre stand doit faire l'objet d'une déclaration préalable obligatoire, en complétant le Formulaire N°3. Toute opération de grutage est subordonnée à la déclaration au poste de sécurité sur site et à l'autorisation de l'agent de sécurité.

## 10. MANUTENTION, CONSIGNES, TRANSPORTS

BEAM ne réalisera aucune opération de manutention pour les exposants. Aucun stockage ne sera possible sur le Parc des Expositions. Des fournisseurs référencés se tiennent à votre disposition pour procéder à toutes les opérations de manutention (déchargement, mise en place sur stand, repli rechargement, consignes ou livraison de marchandises).

## 11. FOURNISSEURS REFERENCES

*Retrouvez tous les bons de commande dans votre espace exposant.*  
*(Mise à jour régulière)*

A retourner à [jumping@beam.fr](mailto:jumping@beam.fr) avant le 17/01/2025

# Bon de Commande 1

## PRESTATIONS TECHNIQUES

Raison sociale exposant :		
Raison sociale pour la facturation :		
Adresse de facturation :		
Code postal :	Ville :	Pays:
Téléphone:		
E-mail:		
Commande suivie par :		

### CE QUE JE DOIS RETENIR !

- La commande sera automatiquement **facturée à l'adresse mentionnée** sur ce bon de commande.
- **Seules les commandes accompagnées d'un règlement seront prises en compte.**
- Il est indispensable de nous retourner le schéma technique de votre stand **avant le 17/01/2025**
- Pour toute demande complémentaire hors bon de commande, **n'hésitez pas à solliciter nos services.**
- **Nous vous informons que les commandes de prestations techniques passées après le 17/01/25 feront l'objet d'une majoration de 15% sur le tarif HT.**



A retourner à [jumping@beam.fr](mailto:jumping@beam.fr) avant le 17/01/2025

REFERENCE	DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE HT	PRIX TOTAL HT
<b>1.0 BRANCHEMENTS ELECTRIQUES - STANDS NUS</b>				
Vous avez un Stand Nu et vous souhaitez commander un ou plusieurs branchements électriques				
<b>1.01 BRANCHEMENTS ELECTRIQUES - STANDS NUS SOUS HALL - JOUR</b>				
En manifestation, branchements opérationnels 1 heure avant l'ouverture au public et 1 heure après la fermeture au public				
40104	Branchement monophasé de 002 kW - Jour		490,00 €	
40204	Branchement monophasé de 003 kW - Jour		552,00 €	
40304	Branchement monophasé de 004 kW - Jour		615,00 €	
40404	Branchement monophasé de 005 kW - Jour		675,00 €	
40504	Branchement monophasé de 006 kW - Jour		745,00 €	
42104	Branchement monophasé ou triphasé de 008 kW - Jour		832,00 €	
42204	Branchement monophasé ou triphasé de 012 kW - Jour		930,00 €	
42304	Branchement monophasé ou triphasé de 015 kW - Jour		1 020,00 €	
42404	Branchement monophasé ou triphasé de 018 kW - Jour		1 125,00 €	
<b>1.02 BRANCHEMENTS ELECTRIQUES - STANDS NUS SOUS HALL - 24H/24</b>				
En manifestation, branchements opérationnels 24h/24				
Pour toute commande de branchement supérieur à 25 kW, une validation technique est OBLIGATOIRE				
40134	Branchement monophasé de 002 kW - 24h/24		542,00 €	
40234	Branchement monophasé de 003 kW - 24h/24		610,00 €	
40334	Branchement monophasé de 004 kW - 24h/24		675,00 €	
40434	Branchement monophasé de 005 kW - 24h/24		740,00 €	
40534	Branchement monophasé de 006 kW - 24h/24		822,00 €	
42134	Branchement monophasé ou triphasé de 008 kW - 24h/24		920,00 €	
42234	Branchement monophasé ou triphasé de 012 kW - 24h/24		1 020,00 €	
42334	Branchement monophasé ou triphasé de 015 kW - 24h/24		1 125,00 €	
42434	Branchement monophasé ou triphasé de 018 kW - 24h/24		1 225,00 €	
42504	Branchement triphasé de 40 A (25 kW) - 24h/24		1 402,00 €	
42604	Branchement triphasé de 60 A (35 kW) - 24h/24		1 585,00 €	
42704	Branchement triphasé de 80 A (50 kW) - 24h/24		1 895,00 €	
42804	Branchement triphasé de 100 A (65 kW) - 24h/24		2 233,00 €	
			<b>SOUS-TOTAL A</b>	

A retourner à [jumping@beam.fr](mailto:jumping@beam.fr) avant le 17/01/2025

REFERENCE	DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE HT	PRIX TOTAL HT
<b>2. PRESTATIONS ELECTRIQUES COMPLEMENTAIRES</b>				
46002	Prise de courant bipolaire 16 A + T - Raccordée jusqu'à 10 ml		56,00 €	
46102	Bloc de 3 prises de courant bipolaires 16A + T - Raccordé jusqu'à 10 ml		92,00 €	
46502	Bloc de 3 prises de courant bipolaires 16A + T - Sans raccordement		18,00 €	
45302	Boitier équipé de 3 PC 16 A (2P + T) - Raccordement par P17		155,00 €	
45002	Raccordement appareil électrique puissance < à 18 kW sur boîte connexions ou P17		86,00 €	
45102	Raccordement appareil électrique puissance > à 18 kW sur boîte connexions ou P17		181,00 €	
45502	Armoire 4x63A 12 PC avec 6 protections différentiel 30 mA et 10m de cable		506,00 €	
46302	Alimentation sol tri jusqu'à 32 A dans boîte de dérivation à bout de câble 10ml max		72,00 €	
46402	Alimentation sol tri jusqu'à 32 A avec prise de courant tetra 32A inclus 10ml max		128,00 €	
42002	Déplacement d'un branchement électrique, <b>pour toute modification à partir du 17/01/2025</b>		255,00 €	
46702	Prise P17 4P+T 32 A seule		22,50 €	
46802	Prise P17 4P+T 63 A seule		113,00 €	
46602	Fiche mâle ou femelle 2P + T 10 A		13,30 €	
<b>3. BRANCHEMENTS D'EAU ET PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES</b>				
48001	Branchement d'eau avec évacuation (intérieur / extérieur) <b>Commande de plancher technique recommandée</b>		315,00 €	
48101	Evier simple bac - location, pose et raccordement		281,00 €	
48201	Raccordement d'un évier ou d'une machine fourni par l'exposant		102,00 €	
48301	Déplacement d'un branchement d'eau, <b>pour toute modification à partir du 17/01/2025</b>		255,00 €	
<b>4. CONNEXION INTERNET</b>				
INFO1	Code wifi individuel pour la durée de la manifestation avec un débit de 5Mb/s		50,00 €	
INFO2	Code wifi individuel pour la durée de la manifestation avec un débit de 10Mb/s		90,00 €	
49102	Connexion informatique RJ45 - Ligne filaire 5Mb/s		400,00 €	
			<b>SOUS-TOTAL B</b>	

A retourner à [jumping@beam.fr](mailto:jumping@beam.fr) avant le 17/01/2025

REFERENCE	DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE HT	PRIX TOTAL HT
<b>5. NETTOYAGE DE STAND</b>				
8010	Remise en état la veille de l'ouverture de la manifestation (m²)		2,40 €	
8013	Entretien quotidien durant la manifestation (m²)		3,50 €	
30005	Location container 750 L, vidage et destruction des déchets		64,00 €	
<b>6. CABLES DE SUSPENSION / ALIMENTATION ELECTRIQUE SUR CABLE DE SUSPENSION</b>				
KIT3B	Kit Pont Lumière 3ml - éclairage blanc Comprend 3 points d'accroche inférieur à 80kg + 3 ml de structure X30D + 3 projecteurs éclairage blanc HPIT LED 200W + 1 câble d'alimentation électrique de 3 kW		701,00 €	
KIT6B	Kit Pont Lumière 6ml - éclairage blanc Comprend 3 points d'accroche inférieur à 80kg + 6 ml de structure X30D + 5 projecteurs éclairage blanc HPIT LED 200W + 1 câble d'alimentation électrique de 6 kW		1 005,00 €	
GRILL4B	Kit Pont Lumière carré 4x4m - éclairage blanc Comprend 4 points d'accroche inférieur à 80kg + 16 ml de structure X30D (y compris les 4 angles) + 6 projecteurs éclairage blanc HPIT LED 200W + 1 câble d'alimentation électrique 6 kW		1 751,00 €	
GRILL5B	Kit Pont Lumière carré 5x5m - éclairage blanc Comprend 4 points d'accroche inférieur à 80kg + 20 ml de structure X30D (y compris les 4 angles) + 6 projecteurs éclairage blanc HPIT LED 200W + 1 câble d'alimentation électrique 6 kW		2 009,00 €	
GRILL6B	Kit Pont Lumière carré 6x6m - éclairage blanc Comprend 4 points d'accroche inférieur à 80kg + 24 ml de structure X30D (y compris les 4 angles) + 10 projecteurs éclairage blanc HPIT LED 200W + 1 câble d'alimentation électrique 12 kW		2 472,00 €	
2119	Kit Pont Lumière sur-mesure Contactez nos services		Sur devis	
<b>7. POINTS D'ACCROCHE ET ELEMENTS SUSPENDUS</b>				
2105	Point d'accroche - inférieur à 80kg Préciser la hauteur à la commande (3 à 5m du sol) - Hauteur par défaut : 5m		123,00 €	
2106	Point d'accroche - supérieur à 80kg Préciser la hauteur à la commande (3 à 5m du sol) - Hauteur par défaut : 5m		Sur devis	
2114	Modification hauteur point d'accroche, pour toute modification à partir du 17/01/2025		135,00 €	
2118	Structure tridimensionnelle X30D - couleur aluminium		73,00 €	
2113B	Projecteur éclairage blanc - HPIT LED 200W		78,00 €	
2113J	Projecteur éclairage jaune - HPIT LED 150W		78,00 €	
2107	Câble d'alimentation électrique aérienne - 1 à 3kW - En monophasé Cette prestation doit obligatoirement être précédée d'une commande de points d'accroche et d'un branchement électrique		105,00 €	
2108	Câble d'alimentation électrique aérienne - 4 à 9kW - En triphasé Cette prestation doit obligatoirement être précédée d'une commande de points d'accroche et d'un branchement électrique		128,00 €	
2109	Câble d'alimentation électrique aérienne - 10 à 18kW - En triphasé Cette prestation doit obligatoirement être précédée d'une commande de points d'accroche et d'un branchement électrique		165,00 €	
2101	Accrochage signalétique - inférieur à 30kg Longueur maximum 4m		140,00 €	
2115	Levage avec palan manuel Cette prestation doit obligatoirement être précédée d'une commande de points d'accroche Maximum 8 palans par structure		135,00 €	
2116	Levage avec palan moteur électrique - 250W Cette prestation doit obligatoirement être précédée d'une commande de points d'accroche et d'un branchement électrique		175,00 €	
2103	Déplacement câble alimentation électrique aérienne, pour toute modification à partir du 17/01/2025		135,00 €	

A retourner à [jumping@beam.fr](mailto:jumping@beam.fr) avant le 17/01/2025

REFERENCE	DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE HT	PRIX TOTAL HT
<b>8. PRESTATIONS TECHNIQUES COMPLEMENTAIRES</b>				
0985	Moquette couleur <b>Light Grey</b> - gris clair chiné - fourniture et pose (m <sup>2</sup> )		9,00 €	
0916	Moquette couleur <b>Nut</b> - beige clair - fourniture et pose (m <sup>2</sup> )		9,00 €	
9312	Moquette couleur <b>Brick Red</b> - rouge - fourniture et pose (m <sup>2</sup> )		9,00 €	
0824	Moquette couleur <b>Royal Blue</b> - bleu - fourniture et pose (m <sup>2</sup> )		9,00 €	
Commandes de moquette à faire impérativement avant le 07/01/2025. Au-delà de cette date, les demandes ne seront plus prises en compte				
2350	Plancher technique - fourniture et pose (m <sup>2</sup> )		17,00 €	
2300	Rampe pour personnes à mobilité réduite - fourniture et pose (unité) <b>Prestation obligatoire pour toute surface de plancher supérieure à 50 m<sup>2</sup></b>		75,00 €	
2110	Cloison mélaminée <b>couleur blanche</b> - hauteur 2,5m - fourniture et pose (ml)		47,00 €	
2310	Cloison bois - hauteur 2,5m - fourniture et pose (ml)		47,00 €	
11347	Coton gratté <b>Noir</b> - habillage cloison bois - fourniture et pose (m <sup>2</sup> )		11,00 €	
11309	Coton gratté <b>Gris Clair</b> - habillage cloison bois - fourniture et pose (m <sup>2</sup> )		11,00 €	
11519	Coton gratté <b>Sable</b> - habillage cloison bois - fourniture et pose (m <sup>2</sup> )		11,00 €	
			<b>SOUS-TOTAL C</b>	
			<b>TOTAL HT (A+B+C)</b>	
			<b>TVA 20 %</b>	
			<b>TOTAL TTC</b>	

Toute commande doit **impérativement** être accompagnée d'un règlement pour être prise en compte.

**Par virement bancaire**

Coordonnées du compte BEAM :  
Banque BPSO - Code banque 10907 - Code guichet 00001 - Compte 05721953384 - Clé RIB 93  
IBAN FR76 1090 7000 0105 7219 5338 493 - BIC (Bank Identifier Code) CCBPFRPPBDX

**Par chèque, à l'ordre de Bordeaux Events And More**

A envoyer à : BEAM - Rue Jean Samazeuilh - CS 20088 - 33070 Bordeaux Cedex

Fait à :

Le :

Nom, Prénom et Signature :

Cachet de l'entreprise :

# ENSEMBLE DEMONTABLE PROVISOIRE

(Attention : Nouvelle réglementation des structures suspendues ou autoportées)

**Définition**

Structure provisoire constituée d'une ossature conçue pour pouvoir être montée et démontée de façon répétitive en vue d'utilisations temporaires destinées à supporter des personnes, des équipements scéniques et/ou des décors

Ce formulaire est à compléter impérativement pour tout ensemble démontable, **suspendu ou autoporté**. Ces informations sont transmises à l'organisme en charge du contrôle.

**EXPOSANT :**

N° Stand : .....

Raison sociale : .....

Responsable du stand : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Description de la signalétique ou de l'élément de décoration : .....

.....

Structure	
Structure suspendue <input type="checkbox"/>	Structure autoportée <input type="checkbox"/>

Forme de la structure			
<input type="checkbox"/> Linéaire	<input type="checkbox"/> Quadrilatère	<input type="checkbox"/> Circulaire	<input type="checkbox"/> Autre :

Caractéristiques	
Matériaux utilisés :	
Longueur totale structure porteuse :	mètres
Largeur totale structure porteuse :	mètres
Hauteur point le plus haut par rapport au sol :	mètres
Poids total :	kg (structure seule)
Date du dernier contrôle :	
Systèmes d'accroches (fourreaux, œillets...) :	

Equipement suspendu	
<b>o Eclairage</b>	
Nombre d'éléments :	
Poids total de l'équipement :	
Système de fixation à la structure porteuse :	
Nombre de point d'accroche par élément :	
<b>o Signalétique</b>	
Nombre d'éléments :	
Poids total de l'équipement :	
Système de fixation à la structure porteuse :	
Nombre de point d'accroche par élément :	
<b>o Sonorisation</b>	
Nombre d'éléments :	
Poids total équipement :	
Système de fixation à la structure porteuse :	
Nombre de point d'accroche par élément :	
<b>o Vidéo / Projection / Ecran</b>	
Nombre d'éléments :	
Poids total équipement :	
Système de fixation à la structure porteuse :	
Nombre de point d'accroche par élément :	

Prestataire	
Nom du prestataire	

Equipement de levage	
<b>o Palan manuel</b>	
Nombre d'éléments :	
Capacité de levage :	
Poids du palan :	
Date du dernier contrôle :	
<b>o Moteur électrique</b>	
Nombre d'éléments :	
Capacité de levage :	
Poids du palan :	
Date du dernier contrôle :	

**A RETOURNER AVANT LE 17 JANVIER 2025**

**A BORDEAUX EVENTS AND MORE**  
Rue Jean Samazeuilh – CS 20088 – 33070 BORDEAUX CEDEX

Ou par email : [jumping@beam.fr](mailto:jumping@beam.fr)

Date, signature et cachet de l'exposant :

# DECLARATION DE MISE EN PLACE D'UNE STRUCTURE AVEC GRUTAGE

**Rappel :**

Nous entendons par « Opération de grutage » le fait de mettre ou de retirer sur un espace dédié, un objet volumineux à l'aide d'un bras mécanique permettant la translation de charge.

RAISON SOCIALE DE L'EXPOSANT :			
Secteur.....			
Hall.....		Allée..... N° Stand.....	
Raison sociale.....			
Nom et fonction du responsable.....			
Tél.....		Email.....	
<b>Nombre d'objets à gruter :</b> .....	<b>Date d'arrivée souhaitée* :</b>	<b>30/01/2025</b>	<b>31/01/2025</b>
	09h – 10h		
	10h – 11h		
	11h – 12h		

**La sécurité au travail**

Moyen de transport :			
Dispositif retenu pour la mise en place :			
Surface nécessaire pour l'intervention :			
Cheminement nécessaire pour l'intervention :			
Nombre prévisible de vos travailleurs :		Pour votre sous-traitant :	
Raison sociale du sous-traitant :			

**CE QUE JE DOIS RETENIR :**

- Je dois impérativement remplir et retourner ce formulaire
- Aucune opération de grutage ne pourra commencer (y compris avec la grue d'un camion) sans l'autorisation sur site d'un agent d'exploitation du hall concerné

CADRE RESERVE A BORDEAUX EVENTS AND MORE (NE RIEN INSCRIRE)			
Autorisation transmise le :		Par :	
Autorisation validée le :		Par :	
Retour validation le :			

**À RETOURNER AU PLUS TARD LE 17 JANVIER 2025 à :**  
**BORDEAUX EVENTS AND MORE**  
 Rue Jean Samazeuilh – CS 20088 – 33070 BORDEAUX CEDEX

Ou par email : [jumping@beam.fr](mailto:jumping@beam.fr)

Date, signature et cachet de l'exposant :